# LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE QUELQUES EXEMPLES

www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Afrique du Sud • Algérie • Allemagne • Argentine • Bénin • Birmanie • Brésil • Bulgarie • Burkina Faso • Cameroun • Canada • Chine • Corée du Sud • Côte d'Ivoire • Égypte • États-Unis • Ghana • Grèce • Inde • Indonésie • Irlande • Japon • Kazakhstan • Lettonie • Madagascar • Mali • Maroc • Mexique • Nigeria • Portugal • Roumanie • Russie • Sénégal • Serbie • Thaïlande • Tunisie • Turquie • Ukraine • Vietnam

# Vietnam

## Contexte agricole et relations internationales

| PRINCIPALES DONNÉES | | VIETNAM | FRANCE |
|---|---|---|---|
| Superficie | km² – 2011 | 330 957 | 549 190* |
| Population | Mhab - 2012 et évolution 2011/12 | 88,8 (+ 1,1 %) | 65,3 (+ 0,5 %) |
| Indice de développement humain (IDH) | 2012 | 0,617 (127e rang mondial) | 0,893 (20e rang mondial) |
| PIB | Md€ – 2012 | 121 (57e rang mondial) | 2 033 (5e rang mondial) |
| Taux de croissance du PIB | % annuel – 2011/12 | + 5,2 | + 0 |
| PIB / habitant | € – 2012 | 1 366 | 31 144 |
| Part de l'agriculture dans le PIB | % – 2012** | 19,7 | 2 |
| Surface arable | Mha – 2011 | 6,5 | 18,4 |
| Terres agricoles | Mha – 2011 | 10,8 | 29,1 |
| Surface forestière | Mha – 2011 | 13,9 | 16 |
| Balance commerciale tous secteurs | Md€ | 4,2 (2011) | -45,1 (2012) |
| Balance commerciale agroalimentaire | M€ – 2012 | Exportations : 13 400<br>Importations : 6 700<br>**Solde : + 6 700** | Exportations : 57 700<br>Importations : 45 800<br>**Solde : + 11 900** |
| Exportations agricoles vers l'autre pays | M€ – 2012 | V vers F : **249**<br>Variation 2012/13 : - 5,4 % | F vers V : **139**<br>Variation 2012/13 : + 1,3 % |

**549 190 km² pour la métropole (Corse comprise), la surface Outre-Mer est de 89 540 pour les seuls DOM (Source IGN 2012) et monte à environ 113 000 km² au total.*
***L'indicateur de la Banque mondiale inclut la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de la chasse et de la pêche.*

## Ce qu'il faut retenir

✚ Malgré d'importantes régions montagneuses, le Vietnam dispose d'atouts géographiques et climatiques pour l'agriculture, notamment son extension sur 14 degrés de latitude et son importante façade maritime, qui lui permettent de bénéficier d'un bon potentiel agricole et d'une grande variété de productions.

✚ Le Vietnam est un pays encore très rural et agricole. Près de 70 % de la population vit en zone rurale et 63 % de population active était agricole en 2010. Malgré un fort morcellement de la production du fait de l'existence de 9,5 millions d'exploitations dont la taille moyenne est inférieure à un hectare, le secteur agricole a contribué à 19,7 % du PIB en 2012.

✚ Après une période de collectivisation des terres et une situation alimentaire préoccupante dans les années 80, le Vietnam a réalisé, en l'espace de deux décennies, des progrès spectaculaires. Non seulement la sécurité alimentaire dans le pays s'est fortement améliorée mais le Vietnam est devenu un grand pays exportateur de produits agricoles.

✚ Le Vietnam est le 2e exportateur mondial de riz, le 3e pour le café, le 4e pour le caoutchouc et le 1er pour la noix de cajou et le poivre. Le pays importe des céréales et produits destinés à l'alimentation animale. Divers obstacles aux échanges freinent les exportations françaises.

**✚ Dans la poursuite du développement de son agriculture, le Vietnam est confronté à de nombreux défis en termes de productivité, de qualité et de durabilité. Compte tenu de l'importance socio-économique du secteur, l'État a défini, pour la période 2011-2020, une grande stratégie sur les trois composantes du développement agricole et rural (agriculture, paysans et milieu rural), dite stratégie *Tam Nong*[1], qui doit permettre de relever ces défis.**

[1] Le nom *Tam Nong* (*Tam* = trois / *Nong* = agricole) repose sur un jeu de mots en vietnamien et fait référence aux trois axes de la stratégie : *Nong nghiep* (=agriculture), *Nong dan* (=paysans) et *Nong thon (*= milieu rural).

## Production agricole

Le Vietnam jouit d'une grande diversité climatique et pédologique, résultant d'un étalement du pays sur 14 degrés de latitude et de son exposition aux influences maritimes (3 500 km de côtes), permettant une large palette de cultures et de productions tout au long de l'année. Les montagnes et les hauts plateaux occupent les deux tiers du territoire vietnamien. Deux plaines alluviales aux deux extrémités du pays, le delta du Fleuve Rouge au nord et le delta du Mékong au sud, sont le cœur de la production irriguée de riz. Au total, les terres agricoles (hors forêts) couvrent 33 % de la surface du pays.

Présentant une agriculture très morcelée, le Vietnam compte, en 2011, 9,5 millions d'exploitations agricoles dont la taille moyenne est inférieure à 1 ha. En 2010, près de 70 % de la population était établie en zone rurale et 63 % de la population active travaillait dans le secteur agricole. L'agriculture a contribué à 19,7 % du PIB du Vietnam en 2012. Ce secteur continue ainsi à occuper une place importante dans l'économie vietnamienne, les récentes crises confirmant son rôle d'« amortisseur » économique et social.

### Production végétale

Les principales productions agricoles du Vietnam sont des cultures de subsistance, principalement le riz qui occupait 4,1 Mha de terres agricoles en 2012, soit 63 % des terres arables. Le Vietnam est le 4e producteur de riz au monde (43,7 Mt). Sa production a augmenté régulièrement depuis 1975 sous l'effet de trois facteurs : l'augmentation des surfaces cultivées et l'amélioration des rendements (rendement global multiplié par 2,6 entre 1980 et 2011) sous l'effet d'une « révolution verte » (semences à meilleur potentiel de rendement, utilisation accrue d'intrants, développement de l'irrigation). En 2011, plus de 16 % de la production était destinée à l'exportation, faisant du Vietnam le 2e exportateur mondial (7,1 Mt et 2,6 Md€).

S'agissant des autres céréales, la production de maïs (4,8 Mt en 2012) est en augmentation au Vietnam mais n'arrive pas à satisfaire la demande croissante (1,2 Mt d'importations en 2011), notamment de la part du secteur de l'élevage, même si la production a doublé depuis 2005. Par ailleurs, le Vietnam repose uniquement sur les importations pour couvrir ses besoins en blé et en tourteaux de soja avec respectivement 2,4 et presque 3 Mt importées en 2011.

Les autres cultures de base importantes sont la canne à sucre (19 Mt en 2012), le manioc (9,7 Mt), et la patate douce (1,4 Mt). Pour ces denrées, le Vietnam parvient à satisfaire la demande intérieure et exporte une partie de sa production. Ainsi, il est le 2e exportateur mondial de manioc (1,1 Mt exporté en 2010, soit 11 % de la production).

Le Vietnam dispose de positions fortes pour plusieurs cultures d'exportation. Il s'agit en premier lieu du café, pour lequel le Vietnam est le 2e producteur mondial avec 1,3 Mt et le 3e exportateur mondial avec 2 Md€ en 2012. La production est majoritairement destinée à l'export (6 % seulement pour la consommation locale). Le produit phare est le café Robusta, qui représente 95 % de sa production de café et dont le Vietnam est le premier producteur mondial. Le Vietnam est également un important producteur de caoutchouc naturel : 4e producteur avec 0,9 Mt et 4e exportateur avec 1,7 Md€.

Le Vietnam domine la production mondiale et l'exportation de noix de cajou et de poivre et est le 6e producteur de thé (227 000 t en 2012), exportant les deux tiers de sa production.

Le Vietnam produit une quantité importante de fruits et légumes, essentiellement destinés à sa consommation domestique. Malgré tout, il est exportateur de fruits tropicaux variés (fruit du dragon, pastèque, litchi, longan, mangue...), même si ces flux commerciaux demeurent limités.

### Production animale

Avec 26,5 millions de porcs en 2012, le Vietnam possède, de manière très nette, le 1er cheptel porcin de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la viande de porc étant la principale viande consommée dans le pays (34,9 kg/habitant/an en 2009). Par ailleurs, il dispose d'un cheptel bovin de 5,2 millions de têtes en 2012, auquel il faut ajouter 2,6 millions de buffles, ainsi que 1,3 million de caprins et d'ovins. Traditionnellement, les bovins et les buffles étaient principalement élevés par les agriculteurs (3 à 5 animaux par ferme) pour les travaux des champs et comme outil d'épargne. Avec le développement de la mécanisation et de la demande en produits animaux, la tendance est à une orientation accrue de l'élevage vers le marché et au développement d'unités de production de plus grande envergure. Le Vietnam compte également 323 millions de volailles dont 224 millions de poulets et 85 millions de canards. La 1ère production animale est la viande de porc (3,2 Mt), suivie de la viande de volaille (0,5 Mt de poulets et 0,09 Mt de canards) puis de la viande de bœuf et de buffle (0,3 Mt et 0,1 Mt respectivement). Ces niveaux de production permettent de couvrir les besoins domestiques pour la viande de porc. En revanche, la satisfaction des besoins en viande de poulet et en viande bovine passe par l'importation (0,8 Mt de viande de poulet importée en 2011 pour un montant de 0,7 Md€).

Le Vietnam produit également 377 000 t de lait (2012). Malgré une croissance de près de 10 % par an de la production, celle-ci ne couvre que 30 % environ des besoins en lait du pays. La majorité des importations de lait (sous forme de poudre de lait essentiellement) sont en provenance de Nouvelle-Zélande et des États-Unis.

Avec ses 3 260 kilomètres de côtes, le pays réunit des conditions propices à la pêche et l'aquaculture. La production de produits de la mer est en pleine expansion au Vietnam (production quadruplée en 20 ans) et a atteint 5,2 Mt en 2010. La part de l'aquaculture dans cette production est passée de 30 % en 1990 à 52 % en 2010. Les produits de la mer sont le premier poste d'exportation du pays en 2011 (3,5 Md€) ; le Vietnam est le 4e exportateur mondial dans cette catégorie. Les produits phares de cette exportation sont le poisson-chat et les crevettes.

## Politique agricole

### De la collectivisation des terres à l'économie de marché

À la réunification du pays en 1976, le Vietnam, république socialiste dirigée par le Parti communiste vietnamien, connaît une période de planification centralisée de son économie. Pour l'agriculture, cela se traduit par l'extension à tout le pays de la collectivisation des terres. La production et la commercialisation sont sous la responsabilité de coopératives agricoles et d'entreprises d'État. Les objectifs de production et les prix sont définis par l'État. Cette expérience se révèle être un échec : les objectifs définis pour le second plan quinquennal (1976-1980) ne sont pas atteints. Au contraire, le Vietnam connaît à cette période une chute de sa production agricole, notamment pour le riz et l'aquaculture, qui aboutit à un accroissement de la dépendance aux importations et à une forte dégradation de la situation en matière de sécurité alimentaire.

Après une première moitié des années 1980 marquée par des assouplissements timorés dans la politique de collectivisation des terres, notamment à travers la mise en place d'un dispositif d'individualisation des droits d'utilisation des terres, une rupture radicale s'opère à partir de 1986 avec le lancement du mouvement du Renouveau *(Doi Moi)*, un ensemble de réformes économiques lancé par le Vietnam afin de constituer une économie de marché. Pour l'agriculture, cela se traduit notamment, entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, par la distribution de droits de propriété foncière, l'abandon progressif du contrôle des prix, l'ouverture au commerce international et des possibilités de participation accrues du secteur privé à l'agriculture.

Les effets de ces réformes ont commencé à porter leurs fruits dès le début des années 1990 et ont généré, au cours des vingt années suivantes, de très profondes modifications au sein de l'agriculture vietnamienne. La surface de production de riz est quasiment multipliée par 1,5 en passant de 5,5 Mha à 7,5 Mha entre 1990 et 2010. La surface dédiée au café est multipliée par 10 pour atteindre 0,5 Mha. En parallèle, la production de riz et de café connaît à cette période une croissance respectivement de 4 % par an et de 18 % par an. Globalement, l'indice de la production agricole croit de 5 % par an, à un rythme presque deux fois plus élevé que le rythme de croissance de la population, ce qui permet progressivement au Vietnam de s'affirmer comme exportateur de produits agricoles, avec une accélération de cette tendance au cours des années 2000.

## De nouveaux défis pour l'agriculture vietnamienne

Si les politiques publiques et les réussites obtenues jusqu'à présent ont essentiellement reposé sur la mobilisation de la main d'œuvre, l'extension des terres agricoles et l'utilisation accrue d'intrants, ces facteurs touchent aujourd'hui leurs limites et ne pourront plus être à l'avenir les principaux leviers du développement de l'agriculture. L'agriculture vietnamienne est maintenant confrontée aux défis de la productivité (morcellement des surfaces agricoles, productivité du travail, rendement, pertes post-récolte), de la qualité (qualité des produits agricoles, développement de la transformation, sécurité sanitaire des aliments) et de la durabilité (maîtrise des intrants, gestion des pollutions agricoles, adaptation au changement climatique).

Afin de répondre à ces enjeux, le Vietnam a adopté en 2008 la résolution sur les trois composantes du développement agricole et rural (agriculture, paysans et milieu rural), dite *Tam Nong*. Cette stratégie, définie pour la période 2011-2020, comporte cinq objectifs :

• assurer le développement d'une agriculture moderne et compétitive avec un objectif de croissance de 3,5 à 4 % par an ;

• investir dans la formation de la population active rurale avec un objectif de multiplication par 2,5 du revenu des ruraux;
• améliorer la situation des populations rurales dans les régions les plus pauvres ;

• développer des infrastructures modernes en milieu rural afin d'avoir un même accès aux services qu'en milieu urbain ;

• renforcer la capacité à faire face aux catastrophes naturelles et au changement climatique (en particulier la hausse du niveau de la mer).

Un ensemble de plans, de programmes et de documents de planification est progressivement mis en place aux niveaux national et provincial afin de mettre en œuvre ces grandes orientations.

## Les indications géographiques

La loi nationale sur la propriété intellectuelle a permis l'enregistrement de 35 indications géographiques (IG) au Vietnam, dont 3 IG étrangères (Cognac, Pisco et Scotch Whisky). Même si la règlementation vietnamienne est ouverte aux IG non agricoles, les 32 IG enregistrées localement sont essentiellement constituées de produits alimentaires : fruits, riz, épices, thé, café, miel, sauce de poissons.

La sauce de poisson de Phú Quốc a constitué le premier dossier déposé par le Vietnam, en août 2009, afin d'être enregistré par l'Union européenne comme IG. L'AOP Phú Quốc a été officiellement enregistrée le 11 octobre 2012.

# Échanges commerciaux

## Exportations

Les exportations de produits agroalimentaires du Vietnam représentent 13,4 Md€ en 2011, soit 19,3 % de l'ensemble des exportations du pays (69,6 Md€). Afin de disposer d'un panorama complet des productions agricoles, il faudrait également ajouter à ce chiffre les 2,8 Md€ d'exportation de caoutchouc et de ses dérivés.

Les exportations agroalimentaires du Vietnam sont concentrées sur un nombre assez réduit de produits et comportent peu de produits transformés. Ainsi, le premier poste d'exportation est celui des poissons, crustacés et mollusques avec 3,5 Md€ (essentiellement des filets de poissons et des crevettes congelés), soit 26 % du total des exportations agroalimentaires. Les exportations de riz représentent 2,6 Md€, soit 19,4 % du total. Enfin, les cafés, thés et épices représentent 2,7 Md€ d'exportations au total, dont 2 Md€ de café et 0,5 Md€ de poivre, soit 20 % du total.

En 2013, le Vietnam a exporté 249 M€ de produits agroalimentaires en direction de la France. En 2013, les trois postes principaux d'exportation du Vietnam vers la France sont les produits de la mer (76,9 M€), le café (71,2 M€) et les fruits (25 M€).

## Importations

Les importations de produits agroalimentaires du Vietnam représentent 6,7 Md€ en 2011, soit 8,7 % de l'ensemble des importations du pays (76,6 Md€). La balance commerciale agroalimentaire est ainsi nettement positive avec un excédent de 6,7 Md€ alors que la balance commerciale totale fait apparaître un déficit de 7 Md€.

Le premier poste d'importation est occupé par les sous-produits des industries alimentaires avec 1,7 Md€, soit 25,3 % du total des importations agroalimentaires. Il s'agit pour plus de la moitié de tourteaux de soja, mais aussi de farines animales et de préparations alimentaires, destinés à l'alimentation animale. Par ailleurs, le Vietnam importe des céréales pour 0,9 Md€ (0,6 Md€ de blé et 0,2 Md€ de maïs) et des fèves de soja pour 0,3 Md€.

Le Vietnam est aussi un importateur significatif d'huile de palme, avec 0,5 Md€, soit 7,5 % de ses importations agroalimentaires. Les importations de produits laitiers (lait en poudre) avec 0,4 Md€ peuvent également être signalées.

En 2013, le Vietnam a importé 139 M€ de produits agroalimentaires en provenance de France. La balance commerciale pour l'agroalimentaire est ainsi nettement favorable au Vietnam avec un excédent de 110 M€. Le Vietnam importe essentiellement de France des produits de minoterie (malt) pour 36 M€, des poissons et crustacés pour 33 M€ (presque uniquement des légines), des boissons (vins et spiritueux essentiellement) pour 18 M€ et des produits laitiers pour 17 M€.

### Conditions d'accès au marché vietnamien

En voulant enrayer son déficit commercial et notamment vis-à-vis de la Chine, premier fournisseur du Vietnam (22,5 Md€ d'exportations vers le Vietnam en 2012, +17 % par rapport à l'année 2011, dont les parts de marché passent de 10 % en 1999 à 25,3 % en 2012), et tout en affichant une lutte contre les produits contrefaits ou dangereux ne répondant pas aux normes sanitaires et de sécurité, les échanges avec le Vietnam pâtissent de certaines mesures, tarifaires et non tarifaires, qui affectent notamment les importations en provenance de l'Union européenne, ce qui n'est pas sans conséquence sur les discussions en cours entre l'UE et le Vietnam.

## Accords internationaux

Le Vietnam est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis 2007.

Devant les difficultés à progresser dans les négociations d'un accord de libre-échange avec l'ensemble de la zone ASEAN, l'Union européenne (UE) négocie pays par pays depuis 2009. À ce jour, les négociations sont achevées avec Singapour, sont en cours avec la Malaisie et ont démarré en 2013 avec la Thaïlande. Des négociations sont également en cours avec le Vietnam (8e session de discussions programmée en juin 2014), mais elles avancent lentement.

Le Vietnam négocie également au sein du *Trans-Pacific Partnership* (TPP).

Par ailleurs, le Vietnam a ouvert en mars 2013 des négociations avec l'Union douanière comprenant la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan.

Compte tenu de sa position sur le marché international du riz (exportateur) et du blé (importateur), le Vietnam participe à l'initiative *« Agricultural Market Information System »* (AMIS) lancée dans le cadre du G20 et hébergée par la FAO à Rome. Ce projet vise à améliorer la transparence des marchés physiques et la coordination politique sur les quatre principaux marchés agricoles (blé, riz, soja, maïs).

Le Vietnam est membre de la Commission du *Codex alimentarius,* de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et signataire de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Le *Codex alimentarius,* la CIPV et l'OIE sont les trois organisations « sœurs » normatives reconnues par l'accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (accord SPS) de l'OMC.

## Relations bilatérales

Les années 2013 et 2014 ont été respectivement désignées « Année de la France au Vietnam » et « Année du Vietnam en France » afin de célébrer le quarantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. De nombreux évènements se sont ainsi déroulés en France puis au Vietnam pendant ces deux années, notamment autour des produits alimentaires et de la gastronomie.

La coopération agricole entre le Vietnam et la France existe depuis de nombreuses années et a été particulièrement florissante à la fin des années 1980 et pendant les années 1990. Cette coopération est active aujourd'hui dans le secteur de la recherche (Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement - CIRAD) ou du développement (Agence Française de Développement (AFD), Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques (GRET), Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF). En revanche, elle s'est interrompue en 2009 dans le domaine institutionnel, les précédents accords de coopération entre ministères de l'agriculture (datant de 2004) n'ayant finalement pas été renouvelés à leur échéance.

L'AFD est implantée au Vietnam depuis 1994 et a financé de nombreux projets de développement agricole. Depuis 1994, les projets d'appui à l'agriculture ont concerné 148 000 personnes, avec l'aménagement de 33 000 ha de surfaces irriguées créées ou réhabilitées. L'un de ses principaux projets concerne la théiculture pour la province de *Phu Tho,* ainsi que le développement rural avec la construction d'infrastructures dans treize provinces rurales du Centre (accès à l'eau potable et à l'assainissement, construction ou réhabilitation de pistes et de marchés ruraux, stabilisation de dunes en zones côtières).

Le CIRAD est présent au Vietnam depuis plus de 20 ans.

Le croisement entre les priorités du CIRAD et celles du gouvernement vietnamien a abouti à plusieurs objectifs de recherches dont les grandes thématiques de collaborations pour la période 2013-2017 doivent répondre aux défis et enjeux nationaux et internationaux à travers les questions suivantes :

- innover pour une alimentation accessible, diversifiée et de qualité, dans les zones rurales et urbaines ;

- anticiper et gérer les risques sanitaires infectieux liés aux animaux sauvages et domestiques ;

- contribution des productions agricoles à la réduction des inégalités structurelles et de la pauvreté ;

- gérer durablement les espaces ruraux en comprenant mieux les relations entre agriculture, environnement et sociétés humaines ;

• développer une agriculture intensive mais propre en s'appuyant sur les processus biologiques et écologiques des milieux ;

• développer durablement des bioénergies à partir de biomasses non concurrentielles des productions agricoles vivrières, dans les communautés rurales les plus pauvres.

Dans ce pays, le CIRAD compte sept chercheurs expatriés qui interviennent essentiellement dans trois dispositifs de recherche et d'enseignement en partenariat avec plusieurs institutions nationales et internationales vietnamiennes et françaises :

• la plateforme nationale MALICA de recherche technologique sur les marchés alimentaires et les relations villes-campagnes (www.malica-asia.org) ;

• le réseau régional GREASE de recherche formation sur l'épidémiologie des maladies émergentes (http://grease-network.com) ;

• le réseau régional CANSEA de recherche développement en agro-écologie (www.cansea.org.vn).

L'Institut de recherche pour le développement (IRD) se concentre sur une problématique fondamentale de gestion durable de l'écosystème pour lutter contre l'acidification et l'appauvrissement en éléments minéraux et organiques par la recherche de pratiques agricoles durables pour restaurer et/ou maintenir la qualité de l'environnement.

Le GRET (association de solidarité et de coopération internationale), qui participe à un projet de développement de la filière bambou dans la province de *Thanh Hoa,* travaille sur le meilleur positionnement des producteurs dans la filière, le développement de la production de bambou, tout en préservant l'environnement, tandis qu'Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF), impliqué dans un programme de renforcement des services vétérinaires et élevages, en collaboration avec les services vétérinaires, les centres de vulgarisation agricoles des provinces et l'Union des femmes des districts, encourage l'élevage de type familial et la réduction de la pauvreté dans les régions montagneuses du Nord du Vietnam.

Par ailleurs, un accord, signé le 25 février 2013 entre Agreenium et le *Southeast Asian Regional Center for Graduate Study and Research in Agriculture* (SEARCA), vise à augmenter les échanges entre étudiants, chercheurs et professeurs, à encourager le modèle de thèses en double tutelles entre l'Asie et la France, ainsi qu'à travailler à la création de pôles d'excellence sur des thématiques prioritaires.

***Sources :*** *Banque mondiale, PNUD, Ubifrance, MAAF, Ambassade de France au Vietnam, FAO, ITC (International Trade Center), Ambassades du Vietnam et de Singapour.*

**COPYRIGHT :** Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service des relations internationales de la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT). **Adresser les demandes à patrice.de-laurens@agriculture.gouv.fr.**

**CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ :** le service des relations internationales s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

**RÉDACTION :** Cette collection de fiches **pays 2014** est coordonnée par le bureau des relations bilatérales (BRB/DGPAAT). Leur rédaction est assurée par les correspondants géographiques du service des relations internationales de la DGPAAT (BRB, BUE, BDOI), les conseillers aux affaires agricoles (CAA) et les services des ambassades de France des pays concernés et les services centraux concernés (DGPAAT, DGAL, DGER, CEP). Les sources des données sont diverses. En fonction des zones géographiques, des lots de données homogènes et consolidées ont été privilégiés, ce qui peut conduire à ne pas retenir les données de l'année N-1 mais celles de l'année N-2 dans le tableau de la première page, les données de l'année N-1 restant mentionnées dans le corps du texte.

**Service des relations internationales — 3, rue Barbet de Jouy — 75349 Paris 07 SP**